

Sentier de la Mère Clochette

Grand Dole - Audelange



Canal du Rhône au Rhin depuis Rochefort sur Nennon (© Stéphane Godin/Jura Tourisme)



Le Sentier longe rivière et falaise. Il doit son nom à des vestiges retrouvés dans une cavité.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 5.4 km

Dénivelé positif : 104 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

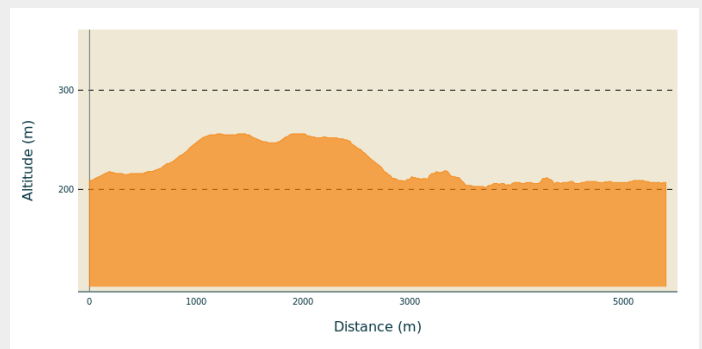
Départ : Audelange

Arrivée : Audelange

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Audelange
2. Rochefort-sur-Nenon

Profil altimétrique



Altitude min 202 m Altitude max 256 m

Le Sentier part d'Audelange en direction de Rochefort-sur-Nenon. De nombreuses petites maisons bordent la rivière du Doubs. Elles étaient à l'origine des cabanes de pêcheurs.

Le circuit longe la rivière, qui suit elle-même une falaise, site d'escalade. Des vestiges archéologiques du paléolithique, du néolithique et de l'âge de bronze, ont été retrouvés ici, dans une cavité appelée « trou de la mère Clochette ».

Son sommet offre un beau panorama sur la vallée du Doubs et le massif de la forêt de Chaux. Une petite chapelle, dédiée à Notre Dame de la Consolation, est le vestige d'un ancien ermitage. Une jeune fille, poursuivie par des soudards, se serait jetée de là et elle aurait survécu. La légende a donné le nom de « Saut de la pucelle » à ce site.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, prendre la direction de Besançon par la D673. Sortez à Audelange par la D79 et traversez le village jusqu'au canal du Rhône au Rhin.

Parking conseillé

Parking à l'aire de jeux d'Audelange le long du canal

 Lieux de renseignement

Dole Tourisme

6 place Jules Grévy, 39100 DOLE

Tel : 03 84 72 11 22

<https://www.doletourisme.fr/>

